

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 927
VENDREDI 14 OCTOBRE 2011

Dispensé de timbrage BREST CTC

Primaires : pari gagné

Un véritable succès ! Avec plus de 53 000 votants dans le Finistère, les Primaires citoyennes ont rencontré un véritable engouement de la part des électeurs de gauche.

de vote dans le Finistère pour un total de 9 500 dans tout le pays, demande une grande préparation et un travail bénévole important de la part des Présidents de bureau de vote et des assesseurs.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 13/10/2011



« **Le Parti Socialiste est prêt pour le grand rendez-vous de 2012** », a affirmé, au soir de ce scrutin, Harlem Désir, premier secrétaire national par intérim. « **J'appelle à amplifier, au second tour, le succès de ces Primaires historiques, du 9 octobre. C'est une véritable vague démocratique qui a déferlé aujourd'hui. De nombreux Français ont voulu faire une démonstration de force citoyenne mais aussi, une démonstration de fraternité. C'est une immense victoire pour la démocratie, pour les citoyens, pour les Français, pour le renouveau de la démocratie française** ».

Le succès de cette consultation s'explique, en partie par la grande qualité des débats qui ont été organisés, depuis la rentrée. « **Les candidats ne se sont pas étripés et ils ont parlé des véritables enjeux pour l'avenir. Ils ont montré l'exemple** », estime le Président du Conseil général, Pierre Maille.

« **Nous nous étions préparé à un second tour, nous allons le faire** », a rappelé Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral dans le Finistère. « **1 600 bénévoles seront remobilisés dimanche pour accueillir les électeurs du second tour qui seront, nous l'espérons, plus nombreux qu'au premier** ».

Organiser une consultation à l'échelle du pays, avec, par exemple, 152 bureaux

Jean-Pierre Mignard, Président de la Haute autorité des Primaires, a rappelé que la participation avait dépassé les prévisions. Garant de la transparence de ce scrutin, il a souligné qu'il n'y avait « **dans aucun département, d'incohérences qui puissent justifier une alerte particulière ou qui puisse supposer une mesure d'annulation ou même d'invalidation partielle** ». Dans le Finistère, la centralisation des résultats s'est effectuée de manière tout à fait satisfaisante.



Plus de 53 000 votants dans le Finistère

En outre, il n'y a pas eu de contestation de la part des candidats, des résultats transmis par les représentants départementaux de la Haute autorité. Pour le Président de la Haute autorité : « **ce scrutin s'est déroulé dans des conditions tout à fait régulières** ».

Il en ira de même dimanche 16 octobre, pour le second tour. 🗳️



Dossier de la semaine
La RGPP évaluée



Vie de la Fédération
Les socialistes aux côtés des Brestois



Interview
CMB : la banque qui ne veut pas parler
Avec Nathalie Treigner

Boomerang

Comment se rallier à un système de désignation démocratique après l'avoir critiqué, dénoncé et même tenté de le saboter ? Voilà la question posée, aujourd'hui, à l'UMP dont le candidat à l'élection présidentielle s'est auto-proclamé.

Car, d'un côté, François Fillon reconnaît la pertinence de cette procédure. Mais, de l'autre, les éléments de langage de l'UMP visent à contester la légitimité des Primaires. Or, tous les arguments aujourd'hui utilisés par les secrétaires nationaux du parti de Nicolas Sarkozy se retourneront contre eux si, comme cela semble se dessiner, la droite parisienne opte pour cette méthode dans le cadre de la désignation de leur tête de liste aux municipales, à Paris.

Des effets concrets



Les communes sont directement frappées par les conséquences de la RGPP. Elles reçoivent moins de soutien en ingénierie publique de la part de l'État. C'est la conséquence de la disparition des DDE et DDA qui ont été regroupées dans la DDTM (direction départementale territoire et mer). « Elles se tournent alors vers les départements qui, sous le coup de leur propre contrainte budgétaire, peuvent désormais moins les aider financièrement », explique Jean-Paul Le Pann, maire de Briec. « Elles sollicitent aussi de plus en plus les intercommunalités pour leur demander de suppléer aux manques de l'État ». Les intercommunalités sont contraintes aujourd'hui d'assurer de nouvelles missions pour que le niveau de service public local ne baisse pas. « On embauche un peu de personnel, on mutualise les moyens entre intercommunalités et communes, on investit... », rappelle Jean-Paul Le Pann, avant de préciser « ...dans la limite de nos ressources... ».

Autre difficulté pour les familles : les enfants de deux ans ne sont plus acceptés à la maternelle. Le dispositif relais serait donc la création de jardins d'éveil qui relève, aujourd'hui, des communes. Un enfant de maternelle relevant de l'Éducation Nationale, « coûte » 2500 euros/an. Un enfant en jardin d'éveil, c'est 7000 euros/an. Où sont les économies ? Il s'agit simplement d'un transfert de la charge aux collectivités locales.

Pour tenter de légitimer sa politique, le Gouvernement a inventé la notion de la dématérialisation, qui serait le remède à la disparition des services. Mais, il confie l'accès au très haut débit à des opérateurs privés qui ne s'intéressent qu'aux zones très denses et urbaines et abandonne les autres territoires, laissant les investissements, à la charge des communes et des intercommunalités ! C'est, bien sûr, cette même logique comptable de la RGPP qui a présidé à la réforme territoriale et financière de Sarkozy. Le résultat ? Complexité institutionnelle accrue, mise en danger des services de proximité...

La RGPP évaluée

Le 8 septembre, à Plourin-lès-Morlaix, l'UESR (Union des élus socialistes et républicains) du Finistère a organisé une réunion pour faire le point sur les impacts de la révision générale des politiques publiques (RGPP), dans le Finistère.



Jean-Luc Fichet : « Une logique comptable »

En effet, la droite brandit de grands principes de gestion des finances publiques mais, refuse d'en voir les conséquences dans la vie quotidienne des Français.

La mission sénatoriale sur la RGPP, constituée de sénateurs de tous bords politiques, a rendu son rapport, le 22 juin dernier. Mise en place au nom du groupe socialiste, avec une soixantaine de personnes auditionnées, elle aboutit à une analyse précise et critique de la RGPP. Quelles sont les conséquences d'une réorganisation administrative de l'État pour les collectivités territoriales et les citoyens ? Quelles perspectives peuvent être apportées ?

La RGPP s'est mise en place très vite, en 2007, après l'élection de Sarkozy. « **Les objectifs annoncés étaient alors d'améliorer le service public en recherchant une meilleure rationalité de gestion, de lutter contre les déficits** », a rappelé le sénateur Jean-Luc Fichet. « **Nous pouvons nous reconnaître dans ces objectifs là. Mais, il s'est avéré que ce projet était en fait une machine infernale destinées uniquement à faire des économies : la logique n'a été que financière et comptable** ». Elle a remis en cause la démarche décentralisatrice de la gauche pour l'aménagement des territoires. La première phase s'est illustrée par le non remplacement des départs à la retraite d'un fonctionnaire sur deux. Aucun bilan sur les

économies réalisées n'a été rendu public alors qu'une deuxième phase s'ouvrait en juin 2010 ! Le groupe de gauche du Sénat avait demandé alors un moratoire, afin de dresser un premier bilan de l'impact de la RGPP sur les territoires. Les maires de France sont tous révoltés, aujourd'hui, de la manière dont se déroule la RGPP. Ils en subissent, quotidiennement, les conséquences dans leurs territoires. Cela explique en partie le résultat des dernières élections sénatoriales.

Les sénateurs socialistes ont donc souhaité mettre en place une mission d'évaluation de la RGPP. Le Président du Groupe de l'époque, Jean-Pierre Bel a déposé une demande en ce sens et c'est François Patriat qui en a pris la présidence. « **Je l'ai assisté en tant que vice-président** », a rappelé Jean-Luc Fichet. La mission était composée de sénateurs de gauche comme de droite. L'objectif était de produire un rapport sur la RGPP. Les travaux ont démarré en février 2011. La mission a auditionné des ministres, des préfets, des présidents d'associations d'élus, des syndicats... Le constat fut unanime : l'absence de débat public dans cette politique a été patente. Les dégâts sont terribles. C'est très net lorsque l'on évalue l'impact de la révision des cartes judiciaire, scolaire et hospitalière.



Le 8 septembre à Plourin-lès-Morlaix

La RGPP n'a pas été soumise au contrôle de la représentation nationale sur les objectifs de cette politique et la méthode suivie. Tout au long des travaux, la mission a cherché à savoir quelles économies ont été réalisées ? « **Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas de réponse chiffrée sur cette RGPP à l'œuvre depuis quatre ans** », constate Jean-Luc Fichet. 🗣️

Les Socialistes aux côtés des Brestoïis

Les socialistes brestoïis abordent la rentrée sur un mode résolument combatif.

« Alors que le bassin d'emploi connaît de multiples crises, les élus de l'équipe de François Cuillandre veulent, avant tout, être aux côtés des salariés et apporter des solutions en mobilisant les collectivités et les acteurs économiques », ont expliqué, à l'occasion d'une conférence de presse, Franck Respriget, secrétaire du comité de ville, Pierre Karleskind, secrétaire de la section rive droite et Anne-Marie Guyot, qui assure l'animation de la section Lambé-Bellevue-Europe, pendant la grossesse de Rébecca Fagot.

Après *Jabil*, dans l'électronique, c'est la *Sobrena* qui connaît une période difficile. « Il n'est pas possible de rester inactifs alors que cette entreprise fait de Brest le premier port français de réparation



Franck Respriget entouré de Pierre Karleskind et Anne-Marie Guyot

navale », a insisté Franck Respriget. « La région Bretagne est très attentive à la situation du port de Brest », a confirmé Pierre Karleskind qui a annoncé une journée de travail, à Bruxelles, sur cette question.

Alors que les salariés du CMB étaient en grève, Franck Respriget a invité les dirigeants de ce groupe à retrouver les

valeurs mutualistes de cette banque.

« Il ne faut pas non plus oublier les fonctionnaires, en particulier ceux de la défense », a rappelé Pierre Karleskind. « 2000 emplois ont été supprimés entre la Marine et la DCN. Nous préparons un plan de revitalisation et nous aimerions que l'État, principal responsable de ce plan social, soit un peu plus dans une démarche positive ».

« Au mois de novembre, François Cuillandre et ses adjoints organiseront des réunions de mi-mandats dans tous les quartiers, de manière à poursuivre le dialogue avec les Brestoïis », a enfin annoncé Franck Respriget. 🌸

Interview

CMB : la banque qui ne veut pas parler

Avec Nathalie Treigner

« L'attitude de la direction du CMB explique l'ampleur du mouvement que connaît la banque mutualiste », expliquait Nathalie Treigner, déléguée syndicale UNSA, alors que les salariés du groupe Crédit Mutuel Arkéa étaient en grève.

accordées à certains cadres, qui a révolté les salariés. Car, en étudiant les contrats nous nous sommes rendus compte que, non seulement, les salaires progressaient bien plus rapidement mais, en outre, que les avantages étaient nettement plus importants. Par exemple, la prime de fin de carrière est de trois mois pour nous mais, de sept mois et demi pour eux.

mouvement. Le lundi, des salariés en repos nous ont rejoints, pour participer aux Assemblées générales qui se tenaient devant le siège du groupe, au Relecq-Kerhuon.

Cap Finistère : En quoi une banque mutualiste doit-elle se distinguer ?

Nathalie Treigner : Nous devons d'abord considérer que nous sommes différents. Que nous avons des sociétaires et ne pas chercher, systématiquement, à leur vendre des produits pour atteindre des objectifs. Et dans une banque mutualiste, tous les salariés, même les cadres dirigeants, appartiennent à la même entreprise. Nous sommes d'accord avec le projet industriel du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Mais, c'est tout de même grâce aux salariés que ce projet peut devenir réalité. Il est donc normal que nous récoltions les fruits de notre travail. 🌸

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler l'origine du conflit ?

Nathalie Treigner : Depuis quelques temps déjà, le dialogue social au sein de l'entreprise n'est pas satisfaisant. L'an dernier, la direction a mis en place une prime variable, sans discussion. Nous voulions engager une négociation pour évoquer la situation particulière des salariés à mi-temps ou en arrêts mais, nous nous sommes heurtés au refus de la direction. C'est la création de la Société des cadres dirigeants (SCD) et surtout les augmentations de salaires,

Cap Finistère : Comment expliquer l'ampleur de ce conflit ?

Nathalie Treigner : Il aurait suffi que la direction accepte de discuter pour qu'il cesse. Nos revendications sont connues : une revalorisation des salaires sous forme de points, un abondement de 500 euros et une augmentation des tickets restaurants. Mais, nos dirigeants ne proposent que des primes, au mérite. Pire, le mot négociation n'a pas été prononcé. Face à l'intransigeance de la direction, de nombreux salariés, qui n'étaient pas en grève au départ, sont entrés dans le



Agenda

16 octobre
9 h 00 - 19 h 00 : **Deuxième tour des Primaires**

22 octobre
Convention nationale après les Primaires.

5 novembre
De 10 h 00 à 16 h 00 :
Journée de débats consacrée à la santé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 927 - Vendredi 14 octobre 2011
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Résultats des Primaires citoyennes dans le Finistère



Sous réserve de validation par la Haute Autorité des Primaires, les résultats définitifs des Primaires citoyennes, dans le Finistère, au soir du premier tour étaient les suivants :
- Votants : 53 307
- Blancs et nuls : 148
- Exprimés : 53 159

Arnaud Montebourg : 15,2 %
Martine Aubry : 32,0 %
Jean-Michel Baylet : 0,3 %
Manuel Valls : 4,3 %
François Hollande : 43 %
Ségolène Royal : 4,9 %

Résultats du second tour
Comme au soir du 9 octobre, les résultats du second tour des Primaires dans le Finistère, le 16 octobre, seront mis en ligne sur le site de la Fédération (www.ps29.org).

Projet citoyen d'énergie renouvelable



Dominique Ramard, conseiller régional délégué à l'énergie et au climat, et Alain Ridard, Président d'Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV), lanceront, ce vendredi 7 octobre, le réseau régional des projets citoyens d'énergies renouvelables.

Ce réseau est destiné à promouvoir les projets associant tous les acteurs du territoire (particuliers, collectivités, entreprises locales) dans le but d'une réappropriation citoyenne et locale des enjeux énergétiques.

Ce réseau régional fédère, aujourd'hui, une vingtaine de porteurs de projets bretons (associations, collectivités, SCIC, SEM) engagés dans le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, bois énergie, micro-hydraulique...).

Initié par Éoliennes en Pays de Vilaine, pionnière de l'éolien citoyen en France et soutenu par le Conseil régional de Bretagne, ce réseau régional est un outil de dialogue entre les acteurs, un outil d'aide à l'émergence et à l'accompagnement de projets, un outil de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques et savoir faire et un outil de réflexion prospective.

Médecine scolaire en danger

Au vue de la situation dramatique de la médecine scolaire et préoccupée par l'impact de la santé sur la réussite scolaire, Maryvonne Blondin, Sénatrice du Finistère a mis en place au Sénat un groupe de travail sur la médecine scolaire, visant à examiner ses missions, son utilité, en perspective des moyens

qui lui sont alloués. La médecine scolaire demeure un enjeu considérable. Or, chez les professionnels, on remarque un décalage entre la forte conscience de l'importance de leur mission et le sentiment que cette dernière n'est pas reconnue. De plus, on remarque une dégradation de l'attractivité, notamment salariale, de ces métiers et de fortes inégalités territoriales nécessitant un redéploiement des moyens.

Enfin, une revalorisation de l'image de la médecine scolaire est absolument indispensable.

A-t-on besoin d'une médecine scolaire ? La réponse est résolument oui ! Alors des moyens substantiels et mieux répartis doivent être dévolus. Il y a urgence. Il en va de la santé des élèves et donc du bien-être de notre pays.

Annonces légales & judiciaires

AMPLEMOD'

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 4, avenue de Coatmeur
29400 LANDIVISIAU
353 307 747 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2011, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social comme suit :
ARTICLE 2 - OBJET.

La société a pour objet :
- le négoce de détail de prêt-à-porter ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités.

Le reste de l'article demeure inchangé.
Pour avis,
La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéavel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetspeters.fr

IDÉQUATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : ZI de Penhoat
29800 SAINT DIVY
508 894 441 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 29 juillet 2011, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérants à compter rétroactivement du 1^{er} juillet 2011, Monsieur Jean-Charles MILIN, demeurant Venelle Christinou - 29430 PLOUESCAT et Monsieur Gilles IZOULET, demeurant 135, rue des Sternes - 29280 PLOUZANÉ, pour une durée illimitée.

Pour avis,
La Gérance.

RECTIFICATIF À L'ANNONCE PARUE DANS LE CAP FINISTÈRE ÉDITION DU 30 SEPTEMBRE 2011

Concernant la date de délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL LA MARÉE DU JOUR 17, rue Saint Guenel - 29400 LANDIVISIAU, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, il fallait lire 27 janvier 2003 en lieu et place de 30 juin 2008.

Pour avis,
La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

CONSERVES GONDEC

Société Anonyme
au capital de 300 000 euros
Siège social : ZA de Kéramporiel
29900 CONCARNEAU
375 980 075 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du 20 mai 2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la société, soit jusqu'au 30 mai 2108 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A

Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

MATEMBAL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 305 000 euros
Siège social : ZI des Carmes
29250 SAINT POL DE LÉON
319 282 331 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la société GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS, domiciliée 11, rue Félix Le Dantec - 29000 QUIMPER en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société BLS AUDIT démissionnaire et a nommé Monsieur Hubert MERCIER, domicilié 11, rue Félix Le Dantec - 29000 QUIMPER en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant, en remplacement de la société LD AUDIT démissionnaire.

Pour avis,
Le Président.